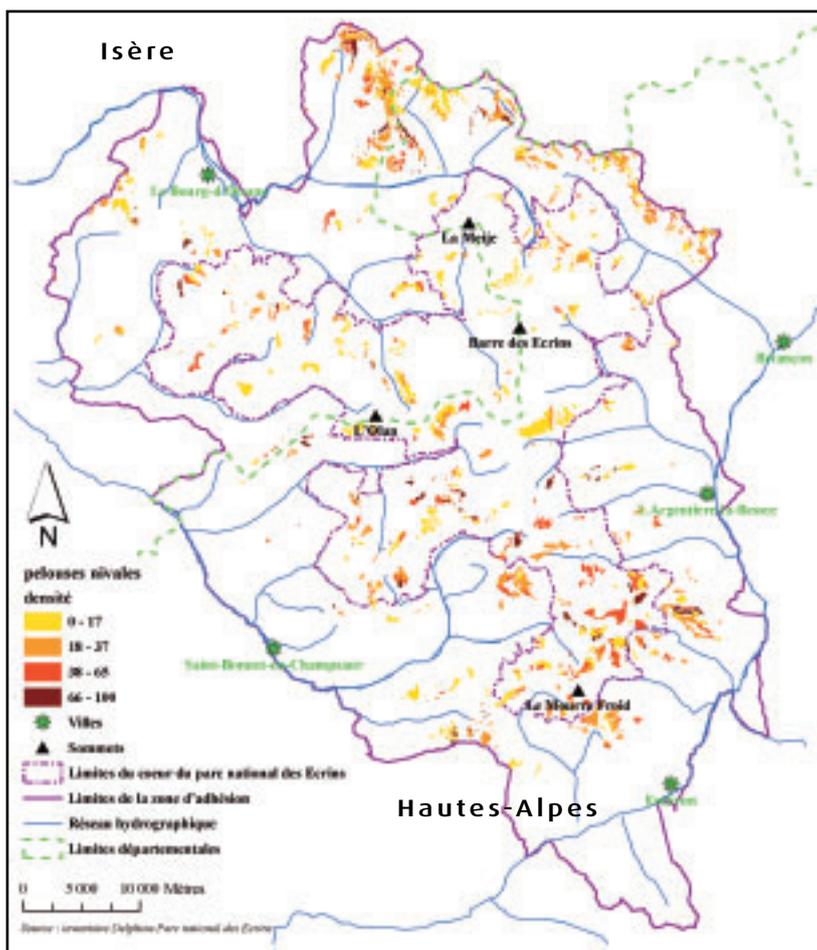


## Le contexte climatique

Longtemps prisonnières du manteau neigeux (pendant 8 mois), ces pelouses rases (20 cm tout au plus), très denses, sont tardives mais productives : elles fournissent l'essentiel de la ressource des quartiers d'août. Elles sont très attractives pour les ovins, tout en leur offrant la fraîcheur des dépressions où parfois un névé s'attarde. Discontinues par nature, elles ne présentent qu'une faible surface de l'alpage.

## Répartition des pelouses nivales dans le parc national des Ecrins



Pelouses nivales - Photo : Olivier Semm



Pelouses alpines à carex et trèfle alpin - Photo : Michèle Quiblier

## Une typologie simple

Définir trois principaux types :

1 – les **combes à neige**, hauteur de l'herbe 5 à 10 cm, dominées par le saule herbacé (*Salix herbacea*) l'althémille à 5 folioles (*Alchemilla pentaphyllea*), la laiche fétide (*Carex foetida*) et le gnaphale couché (*Gnaphalium supinum*) ...

2 – les **fonds de vallon**, hauteur de l'herbe 10 à 20 cm, dominés par le plantain alpin (*Plantago alpina*), la fétuque violette (*Festuca violacea*), la fléole alpine (*Phleum alpinum*), le vulpin de gérard (*Alopecurus alpinus*) et le trèfle de thal (*Trifolium thalii*).

3 – les « **plateaux** » où les phénomènes périglaciaires ont donné naissance à un microrelief particulier : les thüfurs (ou buttes gazonnées). Même cortège floristique avec en plus des espèces de rochers sur le sommet des bosses comme la fétuque de haller (*Festuca halleri*) et l'agrostide des rochers (*Agrostis rupestris*).



Thüfurs - Photo : Michèle Quiblier

## L'évolution

Lors des périodes de surpâturage, on assiste à la disparition quasi totale des fabacées (trèfle, lotier ...) et à la multiplication des racines mises à nu (vulpin de gérard).

Quand le sol apparaît, il peut subir une forte érosion achevant de détériorer la pelouse.

Lors des périodes d'allègement de la pression pastorale, le développement d'espèces dynamiques non pastorales (nard raide, alchemille) est inévitable !

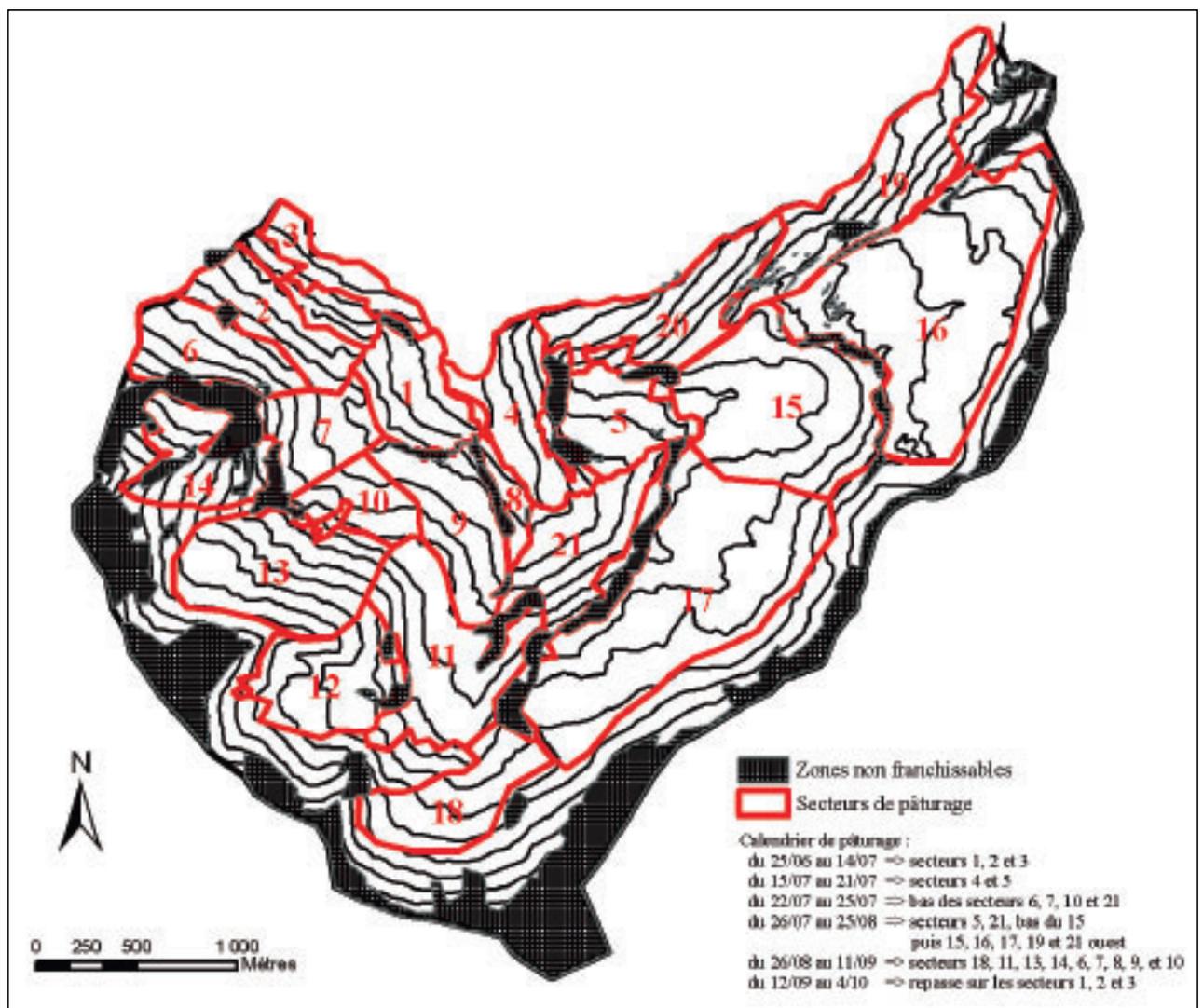
Et le retour des fabacées n'est jamais certain ...

## Les enjeux

Au printemps, si le déneigement est rapide, les troupeaux ont tendance à s'installer trop tôt sur les pelouses nivales et à y rester le plus longtemps possible. Une succession d'hivers secs et de printemps chauds peut donc entraîner leur forte dégradation par surpâturage. Ainsi, le maintien de la qualité des pelouses nivales dépend de la rigueur du gardiennage sur l'ensemble de l'alpage ainsi que de la saine gestion de la ressource pastorale des quartiers de juin et juillet.

## Les pratiques

L'exemple de  
l'alpage du  
Saut du Laire  
à Orcières





Alpages d'Orcières  
Photo : Jean-Pierre NICOLLET

### Les pratiques mises en œuvre

Diminution temporaire de la charge : fixée administrativement autour de 1200 ovins (pendant 95 jours), elle est progressivement ramenée à 990 en 2004, avant de repasser à 1100 en 2005.

**Adoption d'un gardiennage très serré au début des années 90**, sous la houlette d'un nouveau berger (A. Leroy).

**Signature d'un contrat d'alpage** préconisant l'utilisation du quartier d'août en 2 temps (1er au 15 août et 26 août au 15 septembre).

**Mise en place de parcs de nuit** sur les nardaies proches des cabanes (le résultat de cette action fait l'objet d'une autre fiche).

### Les objectifs du suivi

1. Connaître l'effet sur les pelouses nivales des pratiques mises en œuvre sur l'ensemble de l'alpage.
2. Connaître les modalités de restauration de la ressource fourragère sur ces pelouses longtempes surpâturées.

### Le protocole du suivi

Sur le plateau de Rougnoux, 2 lignes de lecture permanentes, d'une longueur de 20 m ont été implantées en juillet 1992 dans une pelouse de type nival fortement dégradée.

Les emplacements des 2 lignes ont été choisis aussi semblables que possibles.

L'**objectif 1** (pelouses nivales comme indicatrices du bon fonctionnement de l'alpage) est testé sur la ligne 1 ouverte au pâturage.

L'**objectif 2** (restauration de la ressource) est testé sur la ligne 2 mise en défens : chaque printemps jusqu'en 1997, la pose d'une clôture a été assurée par le berger.

### Le déroulement du suivi

- Méthodologie : ligne de lecture avec prise en compte de toutes les espèces.
- Fréquence : 1992, 1993, 1994, 1995, 1997, 2005.
- Durée : 14 ans de 1992 à 2005.
- Adaptations du protocole :
  - > mise en pâture de la ligne 2 à partir de 1998
  - > tournée de fin d'estive sur l'ensemble de l'alpage en 2005.

# Résultats

Critères retenus	Ligne 1	Ligne 2
Recouvrement des souches de vulpin ( <i>Alopecurus alpinus</i> )	Diminution de 7 à 0 %	Diminution de 5 à 0 %
Recouvrement de la végétation	Augmentation de 72 à 89 %	Augmentation de 72 à 92 %
Valeur pastorale	Baisse non significative au seuil de 5 %	Stagnation

1. Les critères « recouvrement des souches de vulpin » et « recouvrement de la végétation » nous indiquent que la dégradation visible a cessé, en relation avec une baisse de la pression de pâturage.

L'analyse de l'évolution des espèces nous fournit une explication : les fourragères (plantin alpin et trèfle alpin) varient peu, tandis que les non fourragères progressent fortement (potentill dorée, nard raide et surtout l'alchemille à 5 folioles).

2. Dans ces conditions, on aurait pu s'attendre à une augmentation de l'indice de valeur pastorale, ce n'est pas le cas.

## Conclusion

La nouvelle gestion de l'alpage du Saut du Laire a permis de retarder de 10 jours la montée du troupeau sur le secteur de Rougnoux (25 juillet au lieu de 15 juillet). Il en est résulté une nette amélioration de la physionomie des pelouses nivales, malgré une récente augmentation du nombre de bêtes.

## Recommandations

Si les circonstances météorologiques obligent à monter trop tôt sur le quartier d'août, il ne faut pas hésiter à diminuer la charge, en redescendant une partie du troupeau.

## Prospective

La restauration de la ressource fourragère (inchangée depuis 14 ans) ne dépend pas uniquement des pratiques pastorales.

Une diminution de la durée d'enneigement des alpages modifierait profondément la nature des sols « hydromorphes » qui conditionnent la végétation très particulière des pelouses nivales.

À terme, les espèces plus mésophiles (nard, féтуque rouge) risquent de prendre le dessus, pour le pire ou le meilleur.

## Références

- L'alpage de Vít, CEMAGREF, INERM, M. Dubost, A. Bornard - 1983. 38 p.
- Recherches sur les systèmes d'exploitation agricole en montagne : phytoécologie et productivité des pâturages de haute altitude, C. Jacquier, J.-P. Jouglet - Institut national d'études rurales montagnardes - 1976.
- La végétation alpine d'Ubaye et de Queyras : pelouses des étages alpin et subalpin supérieur - schistes lustrés, P. Reynier - 1986. 96 p.
- Les végétations des alpages des Alpes françaises du Sud : guide technique pour la reconnaissance et la gestion des milieux pâturés d'altitude, J.-P. Jouglet, CEMAGREF - 1999. 205 p.
- Suivi phytoécologique de pelouses d'alpages, saison 2000 : état de la végétation après trois ou cinq années de pâturage, O. Senn, PNE - 2001. np.

## Partenaires Associés Contacts

Parc national des Ecrins - Pierre SALOMEZ -  
Muriel DELLA-VEDOVA - Richard BONET  
Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée - Michèle QUIBLIER  
Olivier SENN - Phytoécologue